Fribourg, Suisse — 47me année — N° 245 | Le numéro 5 centimes | Jeudi 18 octobre 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|---|
| Suisse Fr. | 1 50 | 4 — | 7 — | 14 — |
| Etranger » | 3 — | 8 — | 14 — | 28 — |

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
4ue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

| | | |
|---|---|---|
| Fribourg, canton | 15 cent. | la ligne ou son espace. |
| La Suisse. . . . | 20 » | |
| L'Etranger . . . | 25 » | |
| Réclames. . . . | 50 » | |

M. V. X.

# Nouvelles du jour

## Le cabinet Painlevé mis en question. Le sentiment autrichien sur la crise allemande.

Les Allemands ont achevé l'occupation de l'île d'Œsel, dans le golfe de Riga. En débarquant dans la partie septentrionale de l'île et en se portant aussitôt vers la jetée par laquelle l'île d'Œsel communique avec l'île de Moon et avec la côte d'Esthonie, les Allemands ont coupé la retraite aux troupes russes qui garnissaient les forts de la partie méridionale de l'île. Ces troupes n'ont plus qu'à se rendre. Les Allemands ont fait ainsi 3500 prisonniers ; ils ont recueilli trente canons restés intacts dans les batteries côtières.

* * *

La *Neue Freie Presse*, l'organe officieux viennois, consacre à la crise intérieure allemande un article qui aura de l'écho à Berlin. Elle dit qu'il ne suffira pas d'un changement de titulaire à la Chancellerie impériale pour dénouer la crise ; que ce ne serait là qu'un palliatif qui laisserait subsister les causes profondes du malaise et que l'on se retrouverait, au bout de quelque temps, devant les mêmes difficultés. Il faut une décision radicale. La crise n'est pas une simple affaire de personnes ; elle résulte du conflit de deux tendances, de deux partis : le parti qui veut une paix de conciliation et le parti qui professe le culte de la force. La crise ne sera résolue que lorsque le souverain aura fait définitivement son choix entre les deux. On peut être sûr, dit la *Neue Freie Presse*, qu'il ne se rangera pas du côté des disciples de la force. Ce « on peut être sûr » exprime une injonction dont Guillaume II prendra bonne note. C'est l'impératif catégorique de l'allié.

* * *

La constitution d'un conseil de régence en Pologne, décidée par lettres patentes des empereurs d'Allemagne et d'Autriche du 12 septembre, et devenue effective par la nomination des régents, est un pas vers la réalisation d'une véritable autonomie polonaise. Des trois membres du conseil de régence, deux sont connus pour la prudence de leur attitude au cours des événements de la guerre. Le premier, Mgr Alexandre Kakowski, archevêque de Varsovie, appartient à une famille noble ; il est âgé de 55 ans. Il a fait ses études ecclésiastiques à Varsovie, à Saint-Pétersbourg et à Rome, où il a été créé docteur en droit canon. Pendant dix ans, il a enseigné au séminaire de Varsovie, puis il en est devenu le supérieur. En 1911, il fut promu docteur en théologie et recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. Deux ans plus tard, il fut nommé archevêque de Varsovie. Il a écrit plusieurs ouvrages sur des questions de droit canonique et de droit civil. Pendant la guerre, il a observé une stricte neutralité.

Le prince Lubomirski, second membre du conseil de régence, porte un des grands noms de la Pologne. Il est né en 1868, à Nijni-Novgorod, où son père avait été exilé après le soulèvement de 1863. Le prince Lubomirski a fait ses études universitaires à l'étranger. Lorsque la guerre éclata, il constitua à Varsovie un comité civique qui rendit à la population les services les plus précieux. L'autorité russe se déchargea sur ce comité de la plus grande partie de sa tâche. Quand les Allemands entrèrent à Varsovie, le 5 août 1915, ils trouvèrent le prince Lubomirski entouré de son comité, attendant les événements à l'hôtel-de-ville. Le prince Lubomirski se porta garant auprès du commandant du corps d'occupation que la vie normale suivrait paisiblement son cours dans Varsovie, si l'on voulait avoir confiance en lui. Sa parole fut acceptée et l'autorité militaire allemande s'abstint des mesures habituelles, qui n'eussent pas manqué de provoquer de l'effervescence dans la ville. L'ordre demeura parfait.

Le prince Lubomirski avait appartenu jusque-là au parti passiviste, qui ne voulait pas que le peuple polonais prît une détermination susceptible d'engager son avenir, tant que la situation resterait incertaine et sujette à revirement. Depuis la proclamation du royaume de Pologne (5 novembre 1916), le prince Lubomirski s'est rapproché du parti activiste, qui est pour les solutions immédiates. Le prince Lubomirski avait assumé la charge de syndic de Varsovie le jour où la capitale de la Pologne recouvra l'autonomie municipale.

Le troisième membre du conseil de régence, comte Ostrowski, est âgé de 67 ans. C'est un juriste et un agronome. Il a été membre du Conseil de l'empire de Russie jusqu'en 1910 et président du club ou groupe polonais de cette assemblée.

* * *

Il ne transpire rien des délibérations de la Convention irlandaise qui s'est réunie à Dublin pour chercher la solution du problème épineux de l'autonomie de l'île. On sait où gît la difficulté : les provinces protestantes ne veulent pas être comprises dans l'Irlande autonome, parce qu'elles se trouveraient ainsi placées sous un gouvernement catholique. Mais le peuple irlandais s'indigne à la perspective d'un démembrement du pays ; les provinces de l'Ulster sont terre celtique aussi bien que le reste de l'île ; ce n'est que par le fait du conquérant anglais qu'elles ont été protestantisées et il s'y trouve une population autochtone catholique, qui continuerait de subir la loi d'une majorité hostile si l'Ulster était séparé du reste de l'Irlande.

Pendant que la Convention discute, une importante revue, l'*English Review*, vient de publier, sur la question irlandaise, un article du professeur Mac Neill, le chef intellectuel du parti « Sinn Fein », qui poursuit l'émancipation absolue de l'Irlande. M. Mac Neill invite l'opinion anglaise à se défaire des idées traditionnelles au sujet des rapports de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. L'Anglais a regardé jusqu'ici l'Irlande comme un pays sujet. M. Mac Neill dit qu'il faut mettre au rancart cette façon d'envisager les choses. A dater de la guerre actuelle, il ne doit plus y avoir nulle part de peuple assujetti à la volonté d'un voisin. Le principe de l'autonomie des nations, petites et grandes, est universellement admis ; les Alliés, en particulier, l'ont inscrit dans leur programme de réorganisation du monde et parmi les conditions de paix. L'Irlande réclame la réalisation de ce principe en sa faveur. Elle regarde d'ores et déjà comme aboli le lien de subordination qui la rattache à l'Angleterre. Les efforts d'un peuple pour conquérir la liberté ne doivent plus être taxés de rébellion ou de haute trahison ; ce sont là des notions surannées. Les dernières élections qui ont eu lieu en Irlande font voir le progrès du mouvement d'émancipation ; coup sur coup, le candidat des « Sinn Fein » a triomphé et le peuple a acclamé le programme de l'émancipation complète de l'Irlande.

L'idée des chefs des « Sinn Fein » est de faire de l'Irlande une république qui serait membre de la confédération d'Etats groupés sous le nom d'empire britannique. Ce plan a été exposé dans l'*English Review* par le major Stuart-Stephens ; le professeur Mac Neill répond aux objections que l'on y fait. Outre les appréhensions de l'Ulster protestant, on invoque le danger que présenterait pour l'Angleterre la présence, à portée de ses côtes, d'un Etat totalement indépendant. M. Mac Neill répond que, avec pareil argument, on pourrait justifier toute conquête, tout assujettissement d'un peuple, au mépris du droit naturel ; cette raison ne saurait donc valoir contre l'Irlande. Mais, au surplus, l'appréhension qu'on manifeste pour la sûreté de l'Angleterre est chimérique ; l'Irlande ne songera jamais à des entreprises contre l'Angleterre ; on en a un garant, s'il en faut, dans les liens économiques qui la tiendront toujours attachée à la grande île.

L'*English Review* n'a toutefois pas accueilli sans réserves l'idée d'une république irlandaise ; son directeur, M. Austin Harrison, estime que c'est là une utopie, tant au point de vue économique qu'au point de vue militaire. Mais il n'en plaide pas moins chaleureusement pour la cause de l'émancipation irlandaise, et il montre que l'Angleterre courrait un grand péril à s'entêter contre les vœux du « Sein Fein ». Toute l'Irlande est gagnée au mouvement et il faut la présence de 80,000 soldats anglais et d'un puissant corps de police pour contenir l'impatience de la population, qui ronge son frein sous un régime de contrainte intolérable.

## L'affaire Daudet-Malvy à la Chambre française

M. Painlevé, chef du ministère français, ne voulait pas obtempérer au désir des radicaux socialistes qui lui demandaient de faire connaître à la Chambre française par une déclaration publique les résultats de l'enquête ouverte à la suite de la lettre de dénonciation de M. Léon Daudet contre M. Malvy. Pour éviter de rouvrir un débat tout en donnant satisfaction aux radicaux socialistes, M. Painlevé a fait, lundi soir, au conseil des ministres, la déclaration suivante, que nous reproduisons dans son texte complet parce que le communiqué de l'Agence télégraphique aux journaux suisses était des plus mutilés :

*Le président du Conseil, ministre de la guerre, a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête à laquelle il a été procédé, au lendemain de la séance de la Chambre du 4 octobre, sur les accusations de trahison portées contre M. Malvy, ancien ministre, membre du Comité de guerre.*

*Le gouvernement a constaté que l'enquête démontre que toutes accusations, visant soit des communications à l'ennemi de documents militaires diplomatiques, soit des participations à des désordres militaires, ne reposent sur aucun fondement.*

*Le gouvernement est résolu à ne pas empiéter ou laisser empiéter sur les attributions de l'autorité judiciaire, qui poursuivra son œuvre jusqu'au bout avec une indépendance absolue, conformément aux déclarations ministérielles. Mais il a considéré comme un devoir de faire justice dans l'intérêt de la paix intérieure et du moral de la nation, d'accusations dont la fausseté est démontrée, et qu'il livre aux jugement de la conscience publique.*

Il y avait entre cette communication de M. Painlevé et l'affirmation qu'elle contenait une contradiction surprenante, car, tout en disant que le gouvernement n'empiéterait pas sur la justice, il empiétait formellement en prononçant un jugement net sur le fond même de l'affaire. Aussi M. Léon Daudet écrivait-il dans l'*Action française* de mardi matin :

*On m'apporte, à une heure avancée de la nuit, le communiqué-jugement de M. Painlevé, qui est tout simplement stupéfiant. D'une part, usurpant sur l'autorité judiciaire, seule compétente en la matière, le président du Conseil déclare que mes accusations ne reposent sur aucun fondement. De l'autre, il affirme que, résolu à ne pas empiéter sur cette même autorité qu'il piétine, il la laissera poursuivre son œuvre jusqu'au bout.*

*Alors ? Je sais qu'une enquête est ouverte ; notamment dans l'affaire des désordres militaires, je sais qu'un témoin entendu a confirmé l'exactitude d'un document remis par moi au capitaine Bouchardon. Dans ces conditions, comment la fausseté de mes allégations pourrait-elle être démontrée ?*

Mardi, après midi, la contradiction de M. Painlevé était portée à la tribune de la Chambre par M. Delahaye, nationaliste, qui a prononcé un discours dont voici les principaux passages :

Le 1er octobre, M. le président du conseil envoyait un officier à l' « Action Française » pour demander à M. Léon Daudet de venir s'expliquer. *(Exclamations.)*

M. Léon Daudet et M. Maurras se sont rendus au ministère de la guerre où ils ont trouvé M. Painlevé, M. Raoul Péret, garde des sceaux, et M. Steeg, ministre de l'intérieur.

On examina, on conseilla la procédure à suivre, les moyens publics, les moyens secrets. *(Exclamations.)*

Trois jours après, alors qu'on s'était entendu et qu'on avait reconnu qu'il ne fallait pas ouvrir un débat public, M. le président du Conseil a livré à la Chambre la lettre d'accusation de M. Daudet adressée au président de la République. Sans avoir fait une enquête, après avoir rendu hommage à la bonne foi du témoin, il l'a incriminé par la suite.

Cet homme, qui a tout fait pour éviter un débat public, peut se demander ce que signifie cette conduite. Comment pouvez-vous concilier cette conduite publique et votre conduite privée, M. le président ? *(Vifs applaudissements.)*

Quelques jours après vous récidivez par un communiqué public. Alors que vous avez envoyé ce témoin devant le magistrat instructeur, vous le disqualifiez dans des conditions telles qu'il est à cause de vous dans l'impossibilité de se défendre.

Vous suspendez son journal, vous l'empêchez de parler en public. Quant aux explications, vous les renvoyez après l'instruction. Celle-ci est si longue que cela nous mène à six mois.

Je ne veux pas que vous forciez au silence un témoin à la bonne foi duquel vous avez rendu justice. Et vous l'empêchez de se défendre en disant dans un communiqué qu'il n'y avait rien. Et la censure laisse passer. Votre communiqué laisse croire que c'est le résultat de l'instruction en cours. Il faut que vous disiez que ce n'est pas ce résultat. Il faut que vous nous disiez quelle sorte d'enquête vous avez faite, qui en matière judiciaire ne compte pas. *(Applaudissements.)*

Je demande la balance égale pour ce témoin. Votre silence sera redoutable pour la Chambre, croyez-le. Au moment où vous dites que vous voulez la lumière, vous la refusez au profit d'un homme politique. *(Applaudissements.)*

*M. Painlevé.* — Le gouvernement a fait la déclaration sous sa responsabilité. Il l'a faite dans l'idée de sauvegarder à la fois l'indépendance de la justice et la tranquillité du pays.

*M. Sembat.* — Expliquez-vous sur l'entrevue. Vous ne dites rien !

*M. Painlevé.* — J'ai convoqué M. Maurras et M. Daudet pour m'entendre avec eux comme avec tous les directeurs de journaux au sujet de la censure. J'avais d'autres sujets à traiter avec eux sur lesquels je fais le silence parce qu'il y a des personnalités à l'étranger dont je ne puis parler. *(Mouvement.)*

*M. Delahaye.* — Vous savez bien que la question de la censure n'a duré que cinq minutes et que c'est vous qui avez ouvert la question de la lettre. Il ne faut pas faire parler les uns et faire taire les autres. *(Applaudissements.)*

Le gouvernement s'est fait juge et partie. *(Très bien ! Très bien !)* Vous ferez un acte sincère, Monsieur le président du Conseil, en acceptant le débat pour vendredi. Vous serez obligé de répondre à mon interpellation au nom de la probité. *(Vifs applaudissements.)*

*M. Painlevé.* — Il serait sage d'ajourner le débat jusqu'au jour où la justice aura rendu ses arrêts. *(Mouvements.)*

Le gouvernement se trouve en face des circonstances les plus difficiles. Je demande à mes collègues s'ils veulent l'aider à rétablir la paix publique, à empêcher des citoyens de se déchirer entre eux.

M. Painlevé parle au milieu d'un bruit intense. Toutes ses phrases sont hachées d'interruptions.

*M. Bracke* (socialiste). — Je voudrais tâcher de faire comprendre à M. le président du Conseil où en est la question. Il ne s'agit pas de donner un satisfecit à telle ou telle personne. Il s'agit de savoir si cette campagne, que je qualifierai d'attentat contre la défense nationale, peut continuer.

On a dit que M. le ministre de l'intérieur a retardé la victoire par ses agissements. Il faut donc que la Chambre dise : ou M. Malvy est un traître ou MM. Daudet, Maurras et l'*Action française* sont des calomniateurs. L'affaire Léon Daudet, que j'appelle le complot contre la sûreté de la France, doit être jugée tout de suite.

*M. Barthe* (socialiste). — Nous voulons la lumière, toute la lumière. Si M. Malvy est coupable, qu'on l'emprisonne. Qu'on emprisonne également M. Daudet s'il a menti.

* * *

Pendant tout ce débat qui s'est poursuivi au milieu des cris et des vociférations, la passion politique est montée au degré le plus élevé.

Lorsque le président obtint un silence relatif, il mit aux voix la date la plus éloignée après les décisions de la justice, c'est-à-dire l'ajournement « sine die ».

Cet ajournement a été prononcé par 246 voix contre 189.

La minorité de 189 voix comprend un membre de l'action libérale, 18 indépendants, 8 de la droite et 10 de la gauche radicale, deux de la gauche démocratique, 6 républicains de gauche, 41 républicains-radicaux socialistes, 11 républicains-socialistes, 87 socialistes unifiés et 5 de l'union radicale-socialiste.

*Paris, 17 octobre.*

Les journaux disent que la situation créée par le vote de la Chambre au ministère est fort discutée. Il ne semble pas toutefois que des complications doivent surgir immédiatement. Cependant, on rappelait que le ministère Briand s'était retiré à la suite d'un vote où il avait une majorité plus forte que celle d'hier.

Le *Matin* dit que M. Painlevé avait l'intention de convoquer le conseil pour mercredi matin, mais, dans la soirée, après un entretien avec ses collègues, il a été décidé que le conseil se réunira seulement le lendemain, jeudi, afin d'envisager la situation politique. Un grand nombre de personnes croient le ministère atteint par la séance de mardi ; toutefois, le bruit court dans les couloirs que la séance secrète a été très intéressante et que l'union sacrée et la défense nationale en sortaient grandies et affirmées.

## Seconde explication nécessaire

Hier, l'Agence télégraphique suisse a envoyé aux journaux une dépêche réfutant une affirmation de M. Ribot à la Chambre française sans donner les paroles de M. Ribot, auxquelles il était fait allusion. C'était aussi peu clair que son communiqué sur l'incident Painlevé-Daudet, que nous exposons plus haut. Voici l'affaire :

A la séance de vendredi dernier, M. Ribot saisit inopinément la Chambre d'un incident de politique extérieure. Il le fit en ces termes, d'après le *Journal officiel* :

« Hier encore c'était l'Allemagne qui faisait murmurer que, si le gouvernement français voulait engager une conversation directe ou indirecte, nous pourrions espérer qu'on nous restituerait l'Alsace-Lorraine. *(Exclamations.)* Le piège était trop grossier pour qu'on s'y laissât prendre. »

Ces paroles ont provoqué dans les milieux parlementaires une animation qui a pris une intensité d'autant plus vive que, à la tribune, M. Ribot avait déclaré que cette conversation devait avoir eu lieu par l'intermédiaire d'un homme politique. Cette dernière phrase a été supprimée à l'*Officiel*.

Le sous-secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères aurait fait, à ce propos, la déclaration suivante :

« L'affirmation formulée par M. Ribot, dans son discours à la Chambre française le 12 octobre, d'après laquelle l'Allemagne aurait donné à entendre au gouvernement français qu'il pouvait, par l'entremise d'un homme politique, entamer des négociations sur la restitution de l'Alsace-Lorraine, est dépourvue de tout fondement. Chaque fois que le gouvernement allemand a été sondé au sujet des possibilités de paix, il n'a laissé aucun doute sur ce point que le territoire allemand ne pourrait faire l'objet de négociations avec une puissance étrangère. »

## La crise de la presse

*(Correspondance de France)*

—o—

La presse française traverse, à l'heure actuelle, une crise redoutable. Elle se trouve doublement menacée : dans ses ressources matérielles et dans son indépendance politique.

La crise financière n'est évidemment pas la plus grave, car un vieux proverbe affirme que plaie d'argent n'est pas mortelle. Certains journaux cependant en sont déjà morts, d'autres vivotent péniblement et les plus puissants s'en trouvent considérablement gênés dans leur action. Cette situation est le fait d'une augmentation formidable de dépenses coïncidant malheureusement avec une sensible diminution de revenus.

Le papier est, peut-on dire, le premier et grand responsable des embarras de la presse, qui en fait une si fantastique consommation. Le prix du papier français qui était de 22 à 25 fr. les 100 kilos en 1914 a passé successivement de 35 à 42 fr. en 1915, de 50 à 67 fr. en 1916. Il était de 81 fr. au mois d'avril dernier, il est actuellement de 125 à 130 fr. Chaque mois marque une augmentation de 15 à 20 fr. par 100 kilos. Les papiers d'importation sont encore plus chers. Le papier scandinave a passé de 22 fr. 50 en 1914 à 165 fr. en octobre 1917. Le papier américain arrive en petite quantité. Les premiers envois étaient cotés 115 fr. les 100 kilos et il est probable que, sur ceux-là, comme sur les autres, la hausse ne tardera pas à commencer une ascension verligineuse.

En même temps que le prix du papier, les frais d'impression augmentaient dans la proportion du simple au triple. Ainsi l'impression d'un journal de province revient actuellement aussi cher pour un numéro à deux pages, simple feuille, qu'il revenait avant la guerre pour un numéro à six pages. Cela tient au renchérissement du charbon, de l'essence, du gaz, de l'électricité, qui alimentent les machines, et à la hausse formidable des matières premières. Rien qu'à titre d'exemple, on peut citer l'encre d'imprimerie qui se payait en 1914 environ 50 centimes le kilo et qu'on trouve difficilement maintenant à 1 fr. 90 ou 2 fr. le kilo.

Tandis que les frais augmentent, les ressources diminuent. Tous les journaux, ceux de province surtout, ont subi un déchet plus ou moins important sur le nombre de leurs abonnés. Mais c'est surtout la diminution de la publicité qui constitue une des grandes causes de déficit. Evidemment les innombrables maisons de commerce dont la guerre a entraîné la fermeture par suite de la mobilisation du patron et des employés ne font plus de publicité. N'en font pas davantage celles qui se sont transformées et qui travaillent pour la défense nationale. Recevant directement leur commande de l'Etat et lui remettant leurs produits manufacturés, ces maisons n'ont aucun besoin de publicité. Les industries même qui n'ont rien modifié à leur exploitation font beaucoup moins de réclame par suite de la difficulté où tout le monde se trouve de se procurer les matières premières,

Quant aux commerçants, ils ne sentent plus guère le besoin de faire de la publicité. Ceux qui sont le mieux approvisionnés voient, par suite de la raréfaction des denrées, leurs stocks s'écouler comme par enchantement. Pas n'est besoin qu'ils allèchent le client par des annonces : celui-ci se précipite de lui-même partout où il pense pouvoir rencontrer la moindre facilité de s'approvisionner. Cette réduction de la publicité qui constituait l'une des grandes ressources de la presse rend évidemment l'exploitation des journaux de plus en plus difficile.

C'est pour remédier aux difficultés chaque jour croissantes de cette situation que la commission interministérielle de la presse a pris la grave mesure de faire mettre à 10 centimes le numéro de tous les journaux quotidiens, ne laissant à 5 centimes que les journaux hebdomadaires ou bi-hebdomadaires, et encore à condition qu'ils ne paraîtraient que sur une simple feuille de deux pages.

Cette mesure devait, dans l'intention de ceux qui l'ont prise, augmenter les ressources des journaux, diminuer la crise du papier et égaliser les conséquences d'une crise entre tous les organes de la presse.

Ce but a-t-il été atteint ? La commission interministérielle de la presse prétend que oui. Il est assez difficile d'en juger dès maintenant. Mais une chose est acquise : c'est que cette mesure a fait diminuer dans une proportion de 15 à 20 % en moyenne la vente au numéro.

Cette diminution de la vente a profondément mécontenté les journaux dont le nombre d'abonnés était restreint et qui se vendaient surtout à la criée. Il y a eu de violentes récriminations et même des essais de résistance. Le gouvernement, bien qu'il fût loin d'être sûr que son arrêté avait une base légale, a menacé de saisie les récalcitrants, qui ont fini par s'incliner, sauf l'un ou l'autre journal de province, qui a ingénieusement tourné la loi, par une métamorphose habile. C'est ainsi que le *Progrès du Loiret*, qui paraît à Orléans, sommé de se mettre à dix centimes, a annoncé qu'il préférait disparaître. Mais de ses cendres naquirent aussitôt quatre organes dont l'un continua de s'appeler le *Progrès du Loiret* et dont les trois autres prirent d'autres titres. Trois de ces succédanés étaient bi-hebdomadaires, l'autre hebdomadaire. Et ainsi les abonnés du *Progrès* continuèrent à recevoir chaque jour leur journal : celui-ci n'avait fait que changer de chapeau. Ces acrobaties typographiques ne sont pas à la portée de tous les journaux, et le cas du *Progrès* est une exception.

Mais là où l'effet de la mise des journaux à 10 centimes cause plus de mécontentement encore que dans les bureaux de certaines rédactions, c'est dans les campagnes. Le paysan a voulu voir dans cette augmentation des prix une tentative de le priver de lecture. Je l'ai entendu répéter sur tous les tons dans certaines régions : « Le gouvernement ne veut pas que nous ayons des journaux, parce qu'il a peur que nous sachions ce qui se passe. Il veut nous empêcher de connaître la vérité. » Et c'était inutile de vouloir discuter avec ces braves gens. Cette idée leur était entrée dans la tête : impossible de la faire sortir.

On ne peut donc se dissimuler que la presse traverse actuellement une crise sérieuse. Atteinte à la fois dans ses ressources et dans son prestige, elle se trouve aux prises avec des difficultés qui rendent sa situation malaisée. Les menaces d'une nouvelle loi de répression proférées par M. Painlevé à la séance du 4 octobre dernier, contre les journalistes qui exploitent les scandales politiques de l'espionnage allemand en France, ne sont pas faites pour améliorer cette situation. Espérons que le gouvernement comprendra qu'il s'engagerait dans une voie dangereuse en diminuant l'action d'une presse déjà soumise à une si rude censure et que le projet de loi dont parlait le président du Conseil ne verra pas le jour. M. Dupuy, ministre, directeur du *Petit Parisien*, a rassuré la presse en disant qu'elle n'avait rien à craindre, parce que le gouvernement renonçait à son premier projet.

R. des R.

## Nécrologie

**M. Collignon**

On annonce de Paris la mort de M. Collignon, professeur à la Sorbonne, auteur de *l'Histoire de la sculpture grecque*.

M. Maxime Collignon était né à Verdun, en 1849. C'était un helléniste des plus érudits. L'archéologie classique et le haut enseignement perdent en lui un représentant éminent.

# La guerre européenne

## FRONT OCCIDENTAL

### Journée du 16 octobre

Communiqué français du 17 octobre, à 3 h. de l'après-midi :

*En Belgique, nos patrouilles, au cours de reconnaissances, ont poussé en avant de nos nouvelles lignes et ont ramené une trentaine de prisonniers.*

*Nous avons repoussé plusieurs coups de main au sud-est de Juvincourt, vers le Mont Cornillet et au nord du bois Le Chaume.*

*Dans cette région, la lutte d'artillerie a pris, dans la nuit, une grande intensité.*

*De notre côté, nous avons réussi un coup de main sur les tranchées allemandes, au pied des côtes de Meuse, qui nous a permis de ramener des prisonniers.*

*Rien à signaler sur le reste du front.*

*Hier, vers 7 heures, des avions ennemis ont bombardé Nancy.*

*On signale de nombreuses victimes dans la population civile. Il y a 10 tués et 40 blessés.*

* * *

Communiqué allemand du 17 octobre :

*Théâtre occidental : En Flandre, le combat d'artillerie a atteint de nouveau, hier, une grande violence, depuis la région inondée de l'Yser jusqu'à la Lys.*

*Dans certains secteurs, l'activité de feu s'est accrue, le soir, et ce matin, sur tout le front.*

*Groupe du kronprinz allemand : Le combat de feu au nord-est de Soissons s'est élargi, hier, et a été, par moment, d'une grande violence.*

*En Champagne occidentale, en Argonne et sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie a été plus intense que ces derniers jours.*

*En représailles des bombes lancées par des avions ennemis sur des villes ouvertes allemandes, nous avons bombardé la ville de Nancy, qui se trouve dans la zone des opérations. Il s'est produit de grands incendies.*

### Journée du 17 octobre

Communiqué français d'hier mercredi, 17 octobre, à 11 h. du soir :

*Vives actions d'artillerie sur divers points du front particulièrement dans la région du plateau d'Ailles et sur la rive droite de la Meuse.*

*En Argonne, deux coups de main ennemis ont complètement échoué.*

# Les événements de Russie

### L'Ukraine

*Pétrograd, 17 octobre.*

*(Havas.)* — Le Sénat a refusé de promulguer les instructions du gouvernement provisoire au secrétariat général de l'Ukraine et donne comme motif de ce refus que le gouvernement n'aurait pas le droit de rendre l'Ukraine autonome avant l'assemblée constituante.

### L'avant-parlement

*Pétrograd, 17 octobre.*

*(Havas.)* — Pour l'ouverture de l'avant-parlement, le gouvernement a proposé à tous les ministres de lui présenter une liste des projets de lois à discuter d'urgence, en particulier les projets concernant la question agraire qui est devenue très aiguë ces temps derniers.

### Tentative de coup d'Etat

*Odessa, 17 octobre.*

*(Havas.)* — On a arrêté un groupe d'officiers dirigés par le lieutenant Goussavof qui se proposaient de s'emparer de l'état-major de l'arrondissement militaire et du télégraphe d'Odessa.

### Le cas de M. Monier

*Paris, 17 octobre.*

*(Havas.)* — La Cour de cassation, constituée en conseil supérieur de la magistrature, a décidé de citer le premier président Monier (qui avait patronné Bolo), à comparaître, le 6 novembre, devant le conseil.

### Congrès socialiste allemand

*Würzbourg, 17 octobre.*

Le congrès socialiste a adopté, à l'unanimité moins sept voix, une résolution tendant à diriger les volontés vers l'unité du parti, à soumettre tous les différends à cette volonté d'union et à mettre fin à la scission du parti. Le comité a reçu décharge de sa gestion. Le Dr David (Mayence) a présenté un rapport défendant l'attitude du groupe socialiste au Reichstag en ce qui concerne le vote des crédits de guerre. « Refuser ces crédits n'aurait pas été une attitude neutre, mais une attitude manifestement profitable aux ennemis de l'Allemagne. » Le Dr David a attaqué ensuite sévèrement le parti de la patrie, « qui ne veut pas de paix parce qu'il est intéressé à la guerre ». Le rapporteur voudrait que l'Allemagne fît une déclaration sur ses buts de paix, notamment en ce qui concerne la Belgique, aussi nette que celle de l'Autriche.

M. Loebe, de Breslau, a déposé une motion munie de 118 signatures approuvant la politique suivie par la députation au Reichstag pendant la guerre, ainsi que la résolution du Reichstag du 19 juillet, considérant les propositions faites dans la note du Vatican et dans la réponse allemande comme des bases propres à reprendre les négociations de paix, se prononçant pour la restauration de la Belgique et protestant contre le partage de l'Alsace-Lorraine.

### Guillaume II à Constantinople

*Constantinople, 17 octobre.*

Le sultan a offert à Dolma-Bagtché en l'honneur de l'empereur Guillaume un dîner de 40 couverts.

Après le dîner, les deux souverains ont eu un conversation particulière, à laquelle ont assisté Talaat-pacha, Enver-pacha, Hakki-pacha et le ministre des affaires étrangères.

### Politique grecque

*Athènes, 17 octobre.*

*(Havas.)* — Le rapport de la commission d'enquête sur le cabinet Skouloudis a été soumis à la Chambre avec les conclusions suivantes :

Les ministres du cabinet Skouloudis ont assumé le pouvoir dans la confiance du peuple ; ils ont signé le décret de dissolution de la Chambre du 31 mai, dans le but d'abolir la Constitution et d'appliquer la politique personnelle du roi ; ils ont occasionné la perte d'un million par l'octroi illégal d'augmentations aux sous-ordres et ont contracté en Allemagne deux emprunts secrets, sans pressentir la Chambre ; ils ont prolongé de 25 ans le privilège de la National-Bank, restitué les propriétés des Musulmans en Macédoine, malgré les dispositions de la loi de représailles, pour les propriétés grecques saisies en Turquie ; ils ont violé le traité avec la Serbie, terrorisé l'opinion publique en utilisant un corps de mercenaires, organisé des attaques contre les citoyens et contre les journaux libéraux ; ils ont prolongé, sans raison, la mobilisation pendant neuf mois, provoquant ainsi l'indiscipline dans l'armée, ont protégé de toutes façons la propagande allemande, ont livré aux Bulgares le fort Rupel et les villes de Macédoine, un corps d'armée et du matériel pour une valeur de plusieurs millions.

Le rapport conclut, en conséquence, au renvoi des ministres devant la Haute-Cour.

## IL Y A UN AN

**18 octobre 1916**

Au nord de la Somme, les Français achèvent la conquête de Sailly-Saillisel ; progrès anglais dans la direction de la butte de Varlencourt.

En Macédoine, au sud-est de Monastir, les Alliés enlèvent le village de Brod, sur la rive nord de la Tcherna.

En Grèce, les Alliés débarquent des marins au Pirée et s'emparent des têtes de lignes Patras-Athènes et Larissa-Athènes, en vue des futurs transports de troupes serbes entre Corfou et Salonique.

## EN SYRIE

*Alexandrie, 14 septembre.*

La situation de la Syrie est toujours lamentable. Un Américain revenu dernièrement de ce pays a déclaré que la Palestine n'est plus qu'un immense cimetière.

La population, dont la moitié a été décimée, ne compte plus que des femmes et des enfants qui attendent la mort par la famine et par les épidémies.

Cet officier a rapporté encore que les Syriens ramassaient les écorces d'oranges dans les ordures. On trouve dans les rues des cadavres en état de putréfaction. Des enfants parcourent les rues, nus et affamés ; on mange les chiens et les chats ; le choléra, le typhus et d'autres épidémies dévastent le pays.

Les autorités militaires ont fait couper presque tous les orangers pour les besoins de l'armée.

A propos d'orangers, voici une histoire absolument authentique qui s'est passée, l'hiver dernier, à Jaffa, pays des oranges par excellence.

On cultive en cette ville une qualité spéciale d'oranges connues sous le nom d' « oranges françaises ». Ces fruits sont plus savoureux que la qualité ordinaire, mais leur saison est très courte. Les petits vendeurs arabes font des bénéfices appréciables pendant ce temps, car ces oranges sont très recherchées et se vendent beaucoup plus cher que les autres ; aussi, s'en vont-ils joyeux criant par les rues : « Oranges douces françaises ! oranges douces françaises ! »

Le commandant de la garnison de Jaffa, Hassan El Gabi, prit ombrage de ces cris, qui lui parurent séditieux. On raconte qu'il entra dans une grande colère, fit arrêter les petits vendeurs et confisquer la marchandise ; puis, admonestant les jeunes Arabes, il leur déclara que leurs cris constituaient un acte de trahison envers la patrie et le gouvernement (!!!). A l'avenir, ils ne devaient plus crier : « Oranges douces françaises », mais « oranges douces comme du sucre ».

T.

# Echos de partout

### POTACHES D'AUJOURD'HUI

Du *Cri de Paris* :

A Paris, vers 2 heures, sur le Boul'Mich, les potaches se groupent avant de rentrer au bahut.

Ne leur demandez pas *dans quelle classe* ils sont, mais *à quelle classe* ils appartiennent.

La rhéto, les math, la philo, souvenirs périmés. Aujourd'hui les lycéens sont de la classe 19, 20 ou 21... Il n'y a pour eux que ces classes-là qui comptent.

Ils se donnent volontiers l'air guerrier. Ils serrent leurs jambes dans des bandes molletières. Ils se coiffent d'un bonnet de police posé sur l'oreille. Comme les officiers, ils portent à leur poignet leur montre engainée dans un bracelet de cuir et défendue par un épais grillage. Leur épingle de cravate est une hélice d'aéro taillée par un poilu dans un éclat d'aluminium.

Ils n'ont plus de serviette d'avocat sous le bras. Ils tiennent à la main leur cahier comme un sergent-major qui se rend à la cagna du colonel pour prendre le rapport.

### ANAGRAMMES

Du *Cri de Paris* :

Balzac, qui croyait à la vertu des anagrammes, aurait aimé celui de M. Aristide Briand, fait par M. Ernest Jaubert, le traducteur avec Silvain de l'*Andromaque* d'Euripide.

M. Jaubert a trouvé dans le nom de l'ancien président du Conseil ces mots latins :

*Tibi ars ardendi.*

Il les a inscrits en tête de la brochure d'*Andromaque* qu'il vient d'envoyer à M. Briand, en ajoutant cette dédicace : « Anagramme et respect ».

Pour M. Albert Dalimier, il a trouvé aussi un anagramme tout à fait de circonstance. Le nom du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts donne :

*Il admire bel art.*

On serait curieux de savoir ce que M. Jaubert trouverait dans Georges Tummel.

### MOT DE LA FIN

Sur le cahier des punitions :

Drevet Olivier, 2e classe, matricule 1709, cuisinier de la 16e esc. : 2 jours de consigne : N'a pas obéi aux ordres du caporal, qui lui avait dit de balayer la boue en en faisant des petits tas bien propres.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

**Pour la béatification de Don Bosco**

Au Séminaire des Missions salésiennes de Valsalice, près de Turin, à la suite d'un décret du Saint-Siège, a eu lieu samedi l'exhumation de la dépouille mortelle de don Bosco, pour en faire la reconnaissance exigée par la procédure des procès de béatification. Avec le tribunal ecclésiastique y assistaient le cardinal Cagliero, salésien, le Conseil supérieur de la Congrégation, et le médecin en chef de la ville, avec deux médecins experts. Le corps apparut parfaitement momifié : après vingt-neuf ans, le nez, les oreilles, toutes les parties saillantes de la figure étaient intactes. Le corps resta exposé à la vénération des fidèles, qui accoururent en foule.

Par cet acte, le procès apostolique devant la curie archiépiscopale de Turin est clos ; la cause va procéder rapidement.

# Confédération

## Les élections fédérales

**AUX GRISONS**

M. Vital, conseiller national, refuse une candidature. La Basse-Engadine présente à sa place comme candidat M. Vonmoos, conseiller d'Etat.

# CANTONS

## VAUD

*Le concert Szanto.* — Certaines difficultés ayant surgi, le pianiste Théodore Szanto se voit obligé de remettre son audition à samedi 20 octobre, à 8 h. 30 précises. Les billets gardent leur validité.

## La Mission catholique suisse

La Mission catholique suisse, depuis sa fondation (1er janvier 1915) jusqu'au 1er janvier 1917, a reçu 391,308 fr. ; du 1er janvier 1917 au 30 juin, elle a reçu 73,097 fr.

D'autre part, voici quelles ont été ses dépenses :

Depuis la fondation de la Mission jusqu'au 1er janvier 1917, 387,029 fr. ; depuis le 1er janvier 1917 jusqu'au 30 juin : sommes distribuées par M. l'abbé Dévaud au cours de ses voyages, dans les hôpitaux et les camps, 7395 fr. ; sommes distribuées dans les camps et les hôpitaux par l'intermédiaire des aumôniers et des œuvres, 29,917 fr. ; service des livres, 7091 fr. ; secours religieux et moral aux prisonniers français et belges internés en Suisse, 3619 fr. ; recherche des disparus et frais de bureau, 26,325 fr. 66 ; soit au total : 461,377 fr.

La plus grande partie des ressources est allée aux prisonniers français et belges internés en Allemagne ou en Suisse. Le reste a été consacré à couvrir les frais de la recherche des disparus et ceux des dépenses d'administration qui, par suite du nombre et de la variété des enquêtes, ont notablement grossi. La Mission occupe actuellement une trentaine de personnes dans les différents services.

---

46 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

# DENYSE

Par M. MARYAN

Jean paraît en costume de voyage, sa sacoche en bandoulière ; il est plus pâle qu'à l'ordinaire, et son premier regard est pour Denyse.

— Bébé part ! s'écrie l'enfant, grimpant sur le canapé, et prenant la figure d'Amy dans ses menottes. Bébé va dans le train, très loin, et puis après, sur la mer !

Aucun regret n'agite son petit cœur égoïste. Amy étend la main vers la table.

— Il y a là beaucoup de choses pour Guy... Des jouets, du chocolat, et puis, quelque chose qu'il devra porter toujours...

Elle prend l'écrin et regarde Jean.

— Comme je le disais à Denyse, c'est un présent un peu étrange, venant de moi...

Elle lève la petite croix devant ses yeux surpris et émus, et reprend :

— Vous m'avez appris à regarder, sinon avec foi, du moins avec un certain respect, ce qui symbolise vos croyances... Voulez-vous que Guy la porte en souvenir de moi ?

— Permettez-moi de la garder pour moi-même, s'écria Jean dont les yeux s'emplissaient tout à coup de larmes. Dites, le voulez-vous ?

Elle fit signe que oui, et ayant de remettre la croix dans l'écrin, il la baisa avec un sentiment profond.

— Si vous priez, je vous demanderais de prier pour moi, reprit-il, très ému.

Elle secoua la tête.

— Pour prier, il faut croire.

— Mais pour croire, il faut prier, dit-il gravement. Je ne vous oublierai pas, et si je reviens de mon prochain voyage, — notre vie, à nous autres, est doublement incertaine, — je serai heureux de vous voir.

— Je serai probablement morte, répliqua-t-elle avec un calme effrayant.

Denyse tressaillit.

— Oh ! ne parlez pas ainsi !

— Et n'attristez pas un départ qui me semble déjà si douloureux, ajouta vivement Jean. Guy, embrasse tes grandes amies...

Guy avait déjà chargé ses petits bras des paquets achetés à son intention. Il donna un baiser rapide aux deux jeunes filles, et son père s'inclina tour à tour sur les mains qu'elles lui tendaient. Mais Amy remarqua qu'il posait plus longuement ses lèvres sur les doigts tremblants de Denyse.

... C'est fini, la porte s'est refermée, le pas jeune et ferme s'éloigne, et aussi les petits piétinements. Amy se tourne vers Denyse, et lui dit d'une voix étrange :

— Ne voulez-vous pas le reconduire ? N'a-t-il rien à vous dire ?

Un flot de sang empourpre les joues de Denyse, et elle reste interdite, sans pouvoir répondre.

— J'ai pensé tout à coup que... qu'il y a quelque chose entre vous... Si cela est, pourquoi vous cacher de moi ?

Oh ! cette douleur, cette torture !... Denyse s'agenouille près du canapé et, presque inconsciente, veut prendre la pauvre fille dans ses bras. Mais Amy jette un cri aigu.

— Ne me touchez pas !...

Est-ce une souffrance physique qui redoute un contact, est-ce une douleur jalouse ?

Elle se redresse et interroge de nouveau Denyse.

— Il vous regardait avec une expression désespérée... Avez-vous pensé qu'il vous aime ?

Denyse tord ses mains dans son angoisse.

— Non, oh ! non, il ne m'aime pas... Si vite ! Il ne me connaît pas... Ce serait une chimère !

— Il y a, dit-on, l'amour à première vue... Vous a-t-il parlé ?

Et tout à coup, Denyse comprend qu'il faut répondre.

— Il se leurre... Il cherche seulement une mère pour son enfant...

— Alors... il vous a demandé d'être sa femme ? Et vous êtes engagés ? Et il vous emmènera là-bas ? La séparation ne sera pas longue ?

Oh ! cette voix qui a des accents d'agonie, bien qu'elle s'étudie tragiquement à rester mesurée !...

— Non, il ne m'emmènera pas... Je lui ai dit qu'il se trompe, il ne m'aime pas ! s'écria-t-elle, cherchant instinctivement à atténuer cette affreuse souffrance.

Une sorte de détente se fit sur le visage angoissé d'Amy, qui garda un instant le silence.

— Comment avez-vous pu être si folle ! reprit-elle, encore agitée. N'a-t-il pas tout ce qu'il faut pour inspirer la tendresse, la confiance ? Votre Dieu est son Dieu ; il est noble, droit, charmant... Et ce petit sans mère !... Denyse, oui, vous êtes insensée ! Il est riche, il a une admirable carrière... Votre vie était assurée, votre bonheur certain ! Il faut que vous ayez un autre amour au cœur ! Dites la vérité... Un autre vous a demandée avant lui ?

Devant les yeux de Denyse, la vision du vieux jardin des d'Arnouy passa, et elle revit Godefroy lui demandant d'être sa femme, — le lui demandant par pitié.

— Vous ne répondez pas ? Oh ! vous me direz bien quelque jour vos secrets, s'écria Amy, subitement rasséréné.

Jean était parti, elle ne le reverrait peut-être jamais, son rêve d'une belle amitié était évanoui, et une douleur sans nom remplissait son âme. Mais l'épine la plus aiguë de cette douleur — la jalousie, — venait de disparaître.

— Allez, chère créature mystérieuse, laissez-moi reposer maintenant... Sortez, allez à votre église, faites ce qu'il vous plaira... je... vais dormir...

Surtout elle voulait pleurer toute seule.

### CHAPITRE XXIX

Le soir, elle ne descendit pas dîner. Denyse s'assit toute seule à la table où Jean, non plus, n'était pas. Elle l'avait vu partir, triste, déçu, et elle avait pitié de lui. Cependant, elle ne pouvait regretter ce qu'elle avait fait. Un lien l'attachait au devoir qu'elle avait accepté vis-à-vis d'Amy, et enfin, elle n'aimait pas le pauvre Jean.

Plusieurs des habitués de la salle à manger vinrent lui demander des nouvelles d'Amy. Une jeune femme prit un air mystérieux en parlant d'elle, et en faisant, presque aussitôt, allusion au départ du lieutenant. Une vieille miss maigre et sèche insinua, en outre, qu'à elle aussi ce départ allait laisser du vide. Denyse se sentit blessée, et quitta aussitôt qu'elle put la salle à manger.

Amy continuait à rester invisible. Denyse sortit dans la montagne, et erra dans les allées presque obscures, songeant à sa destinée, et aux imprévus de la vie. Elle l'avait aimée d'enthousiasme, la vie, comme un trésor à explorer. Elle en avait attendu quelque vague et belle aventure... Eh bien ! l'aventure avait surgi. C'en était une, et même très romanesque, que l'amour soudainement éveillé — fût-il à fleur de peau, — de cet aimable officier, qui semblait réunir tous les dons. Il était suffisamment beau, intelligent, jeune et enthousiaste, de nature élevée, de principes solides ; il avait la fortune, la situation... Et cependant, elle ne l'avait pas aimé puisqu'il n'y avait en elle nul conflit intime, et qu'aucun regret personnel ne se mêlait au chagrin de l'avoir affligé. Son cœur était-il si insensible ?

Ainsi, deux fois, en dépit de sa pauvreté, elle avait été demandée en mariage, et ce cœur était resté de glace... Godefroy, lui, n'était ni beau ni riche, et cependant... cependant, s'il l'avait aimée, qui sait ce qu'elle aurait répondu ? Mais elle trouvait encore en elle-même une certaine rancune, un sentiment d'orgueil froissé, quand elle se rappelait l'aveu candide qu'il lui avait fait : il voulait l'épouser par compassion pour son isolement...

Et maintenant, il n'était guère probable qu'une nouvelle occasion de fixer sa vie se présentât jamais. Elle avait sans doute épuisé toutes ses chances. Que serait l'avenir ? Il lui apparaissait moins rose, moins riant, mais dans une lumière différente, et elle se disait qu'après tout, l'on trouve toujours quelque chose d'utile à faire...

*(A suivre.)*

# La Suisse et la guerre

### L'avion français de Beurnevésin

Communiqué du bureau de la presse de l'état-major de l'armée :

Nous avons annoncé, mardi soir, à 6 heures, la chute d'un avion français à Beurnevésin. Nous sommes en mesure d'ajouter les renseignements suivants :

A 4 h. 35, d'appareil parut, venant de la direction de Niedersept et s'inclina vers la cote 510, au nord-est de Beurnevésin. Le poste suisse installé sur ce point remarqua tout de suite que l'appareil allait tomber et n'ouvrit pas le feu. L'avion survola la frontière à une hauteur d'environ 800 mètres et vint s'abattre en forêt, au nord-ouest de Beurnevésin. Les soldats accourus sur les lieux trouvèrent l'appareil complètement détruit et ses deux occupants tués. Les corps des aviateurs, soit l'adjudant Gesnaux et le sergent Lottel, furent mis en bière dans l'église de Beurnevésin et conduits sous escorte militaire mercredi matin, à Boncourt. Après que les honneurs leur eurent été ainsi rendus, ils furent remis à l'autorité militaire française, à Delle.

### Le ravitaillement de la Suisse par les Etats-Unis

Le ministre de Suisse à Washington, annonce-t-on d'Amérique, est maintenant à même de transmettre à son gouvernement les propositions de l' « American War Board » concernant l'approvisionnement de la Suisse. On ignore encore, dit la dépêche, quelles sont les conditions de ces propositions.

En attendant, le *New-York Herald*, qui était jadis assez peu tendre pour la Suisse, semble être animé à notre égard de meilleurs sentiments. Il reconnaît la pénible situation de notre pays qui, ne pouvant obtenir du charbon que de l'Allemagne, est dans la nécessité de lui fournir des compensations alimentaires, et il ajoute : « La Suisse peut compter sur les Alliés pour que ceux-ci fassent leur possible pour diminuer ses difficultés. Le renforcement du blocus n'est pas dirigé contre elle, mais contre la Suède et la Hollande, d'abord, ensuite contre le Danemark et la Norvège. »

La Suisse, qui est dans une situation très difficile, ajoute le grand journal américain, a travaillé loyalement et avec succès à conserver la balance égale entre les belligérants.

### Déserteurs assassins

Les quatre déserteurs italiens, qui, dans les environs du San Jorio, assassinèrent — avant de passer la frontière et d'entrer en Suisse — deux douaniers italiens, et qui ensuite furent arrêtés par la gendarmerie de l'armée suisse, ont consenti à leur extradition, demandée par l'autorité italienne. Les quatre inculpés devront être jugés par un tribunal civil pour avoir tué les deux douaniers, mais non pour leur désertion ; pour ce dernier délit, la Suisse refuserait l'extradition.

## ARMÉE SUISSE

### La poste militaire

La poste de campagne a transporté en septembre 1917, 40,000 sacs d'envois postaux. Le trafic a atteint approximativement les chiffres suivants :

1° Courrier destiné aux troupes : 405,000 paquets, 637,000 lettres et cartes, 356,000 journaux.

2° Courrier expédié par les troupes : 405,000 paquets, 985,000 lettres et cartes.

Les envois de toute catégorie transportés en septembre par la poste de campagne s'élèvent au chiffre total de 2,833,000.

*Trafic total depuis le début de la mobilisation* : 96,810,000 lettres et cartes ; 57,236,000 paquets ; 11,952,000 journaux ; 1,842,000 mandats.

Il a été payé aux troupes par la poste de campagne : 59,007,000 fr. ; les troupes ont consigné à la poste de campagne 38,901,000 fr.

## LA VIE ECONOMIQUE

### Les embarras des journaux

Sur l'invitation du chef du Département de l'économie publique et sous sa présidence, une conférence a eu lieu le 17 octobre, à Berne, à laquelle étaient représentés les éditeurs suisses de journaux et la presse suisse. La discussion a porté sur les mesures à prendre par la Confédération en vue de restreindre dans une forte mesure la consommation du papier. La conférence avait pour but de permettre un échange de vue provisoire et n'a pas abouti à un résultat définitif. La question fera l'objet d'une nouvelle étude et sera probablement soumise à une nouvelle assemblée, à laquelle participeront les représentants de tous les milieux intéressés.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Cœcilia, chœur mixte de Saint-Jean.* — Ce soir, jeudi, à 8 ½ h. précises, répétition.

*Männerchor.* — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.

*Orchestre de la Ville.* — Répétition ce soir, jeudi, à l'Hôtel du Faucon.

## MEMENTO

Rappelons que la conférence du Père Hénusse aura lieu aujourd'hui jeudi, à 8 ¼ h. du soir, à la salle de la Grenette. Le grand orateur belge prendra comme sujet : « La force et le droit. » Prix des places : 1 fr. Réservées : 2 fr.

**Règle hygiénique** Celui qui ne s'inquiète pas d'avoir une bonne digestion ne doit pas se plaindre lorsqu'il a des flatuosités, palpitations, maux de tête, vertiges, de l'anxiété et autres malaises. Les **pilules suisses du pharmacien Richard Brandt** éprouvées et recommandées par 24 professeurs de médecine, depuis des dizaines d'années les plus réputées, procurent d'une façon certaine, agréable et sans inconvénient aucun des selles quotidiennes suffisantes et préservent ainsi de toute incommodité. Le traitement ne coûte que 5 cent. par jour. La boîte avec l'étiquette « Croix blanche » sur fond rouge et le nom « Rich. Brandt », dans les pharmacies au prix de Fr. **1.25**.

# FRIBOURG

## Elections au Conseil national

### Assemblées des délégués conservateurs

*XXIIe arrondissement.* — Dimanche, 21 octobre, à 1 h. ½ après midi, à l'Hôtel de la Croix Blanche, à *Morat*.

*XXIIIe arrondissement.* — Dimanche, 21 octobre, à 4 heures après midi, au Cercle catholique, à *Romont*.

### Election au Grand Conseil

Le candidat du parti radical pour l'élection au Grand Conseil du 4 novembre prochain, en remplacement de feu M. Louis Comte, dans le district de la Glâne, est M. Alphonse Gauthier, négociant, à Romont.

### A l'église des Cordeliers

On nous écrit :

A l'occasion de l'Heure Sainte, ce soir, dans l'église des RR. PP. Cordeliers, il est adressé un chaleureux appel pour que tous les fidèles prennent part aux chants populaires. L'orgue entraînera la nef par des jeux puissants, puis diminuera d'intensité lorsque tout le monde chantera. L'appel est particulièrement pressant pour les zélateurs du Sacré Cœur et les membres du Tiers-Ordre.

### Pour les Suisses nécessiteux dans les Etats belligérants

Le Comité de cette œuvre rappelle que la souscription en faveur des Suisses nécessiteux résidant dans les Etats belligérants reste ouverte et que les versements peuvent être effectués sans frais au compte de chèques postaux N° IIa 200 ou à la caisse, 14 Grand'rue, à Fribourg ; il recevra avec le plus grand plaisir les dons que le public voudra bien lui faire parvenir.

La collecte organisée dans toute la Suisse a produit jusqu'ici, plus de 1,600,000 fr., y compris *les 100,000 fr. que le Conseil fédéral* a bien voulu allouer ; le montant des secours accordés à nos compatriotes nécessiteux atteint, à ce jour, à peu près 1,100,000 fr. ; mais les besoins augmentent journellement et les dépenses s'élèvent à plus de 222,000 fr. pour la période du 1er janvier au 30 septembre 1917.

Grâce à la générosité du peuple suisse, le Comité a pu venir en aide à nos malheureux compatriotes privés de leur gagne-pain, aux malades, à ceux dont le salaire ne permettait plus de subvenir à leur entretien et, en particulier, aux familles nombreuses, Malheureusement, les ressources seront bientôt épuisées, et la situation générale devient de plus en plus difficile dans les Etats belligérants. Malgré la plus stricte économie, le Comité de l'œuvre a encore besoin de sommes considérables, pour continuer à assister nos compatriotes aussi longtemps que le besoin s'en fera sentir ; car, même après la cessation des hostilités, il y aura encore beaucoup à faire pour soulager les malheureux Suisses que la misère a si cruellement atteints.

Le Comité espère donc que son nouvel appel à la charité fribourgeoise recevra bon accueil.

### Les enfants belges

On nous prie d'insérer :

M. et Mme de Castella remercient, au nom du gouvernement belge, toutes les personnes dévouées qui ont bien voulu leur aider à recevoir, le 12 courant, le convoi d'enfants belges à Fribourg. Ceux-ci ont emporté un souvenir profondément reconnaissant de l'accueil si sympathique qui leur a été fait en notre ville.

### Société pour le bien des aveugles

Nous donnerons demain un compte rendu de l'importante réunion de la Société pour le bien des aveugles qui a eu lieu dimanche à Fribourg.

### Pour avoir de bons arbres et de beaux fruits

Nous venons de recevoir un petit manuel d'arboriculture fruitière, qui est appelé, croyons-nous, à rendre de grands services aux agriculteurs de plus en plus nombreux qui se rendent compte de l'importance économique d'un bon verger. Ce manuel a été rédigé en un style sobre, clair, à la portée de chacun, par un arboriculteur pépiniériste qui est surtout un homme de bon sens et de grande expérience, M. Joseph Python, à Rueyres-Saint-Laurent. Nous avons parcouru avec le plus vif intérêt les chapitres que M. Python consacre aux systèmes de greffe les plus simples et les plus utiles, aux diverses variétés d'arbres, au sol qui convient le mieux à chaque variété, à la préparation du terrain, au choix des arbres, à l'époque de leur plantation, à la taille, à la fumure, au nettoyage, aux maladies, aux insectes ennemis des arbres, etc. Tout cela est écrit sans phrases, sans développements inutiles, par quelqu'un qui connaît sa partie et qui va droit au but.

Tous les agriculteurs intelligents voudront posséder le modeste et remarquable guide de M. Python. Ils peuvent se le procurer chez l'auteur et aux librairies de l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg.

## FOOTBALL

Pour le match de dimanche prochain entre *F. C. Genève I* et *F. C. Fribourg I*, notre grand club fribourgeois mettra en ligne une équipe sensiblement renforcée. Les critiques sportifs qui l'ont vu à l'œuvre, dimanche passé, au tournoi de Berne, en font l'éloge, et prévoient qu'il va jouer un rôle important dans la compétition nationale. Chacun s'est plu à admirer son jeu scientifique, qui surpassa celui de son adversaire.

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## Sur le front franco-anglais

### Bulletin anglais

*Londres, 18 octobre.*

Communiqué officiel du 17 octobre, à 11 h. du soir :

Grande activité allemande au nord-est d'Ypres, dans le secteur de la côte.

Continuation de l'activité de notre artillerie sur le front de bataille.

Pas d'autre événement important à signaler.

Nous avons exécuté avec beaucoup de succès, cet après-midi, une expédition de bombardement en territoire ennemi et attaqué une usine à l'ouest de Sarrebrück, à environ 65 kilomètres *au delà de la frontière allemande*.

De nombreuses bombes ont été jetées, avec d'excellents résultats. Des incendies ont été constatés dans l'usine.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Le beau temps, qui a duré de l'aurore à 3 h. après midi, a permis à nos pilotes de faire d'excellent travail.

De nombreuses bombes ont été, en outre, jetées sur des baraquements, cantonnements et tranchées ennemis.

Deux appareils ennemis ont été abattus en combat aérien, et un troisième par nos canons spéciaux ; un des nôtres n'est pas rentré.

### Commentaire Havas

*Paris, 18 octobre.*

*(Havas.)* — En dehors de la lutte d'artillerie, qui demeure particulièrement violente en Belgique, au nord de l'Aisne et sur la Meuse, les communiqués français et anglais ne signalent que des engagements de patrouilles et des coups de main nombreux.

Ces raids peuvent s'expliquer différemment. Ou bien celui des deux adversaires qui envoie un détachement a des intentions offensives et le raid lui sert à examiner ou à reconnaître le nombre et la qualité des défenseurs, ainsi que la force des positions. Ou bien il redoute une offensive et essaye de se rendre compte des forces qui lui sont opposées en faisant des prisonniers.

Par ce moyen, il peut se faire une idée des relèves et voir sur quel point sont concentrées les troupes d'élite, par suite sur quel secteur il doit porter son principal effort.

Nous saurons bientôt à quels mobiles le commandement français obéissait en multipliant ses sondages.

On remarquera également que l'activité de l'aviation est redevenue très vive, concordant d'ailleurs avec le retour du beau temps.

Les Allemands continuent à bombarder furieusement les villes ouvertes. Après Dunkerque, ils ont survolé Nancy et les bombes ont causé de nombreuses victimes parmi la population civile.

En revanche, les organisations militaires allemandes ont reçu de nombreux projectiles.

### Ministère de l'aviation

*Milan, 18 octobre.*

De Londres au *Corriere della Sera* :

Le gouvernement a décidé de confier les services de l'administration militaire à un ministre autonome.

### Les alliés américains

*Paris, 18 octobre.*

*(Havas.)* — Le comité parlementaire de l'action à l'étranger, sous la présidence de M. Painlevé, a offert à M. Mac Cornik, député américain, un déjeuner où étaient plusieurs ministres, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Sharp, etc.

MM. Painlevé, Pichon, Mac Cornik, Franklin-Bouillon ont prononcé des discours, insistant sur le concours précieux apporté par les Etats-Unis aux Alliés et sur l'amitié réciproque des Etats-Unis et des puissances de l'Entente.

### Rupture avec l'Allemagne

*Santiago de Chili, 18 octobre.*

*(Havas.)* — Le Pérou a notifié au Chili la rupture avec l'Allemagne. Le Chili a répondu en y applaudissant.

### La mutinerie allemande

*Milan, 18 octobre.*

De Londres au *Corriere della Sera* :

L'*Evening Sun* de New-York est à même de publier un récit de rébellion de la flotte allemande de Wilhelmshafen, récit qui a été fait à l'un des correspondants du journal américain par l'un des officiers révoltés, le lieutenant Rodolphe Gladfelder, qui se trouve actuellement en Suisse.

Suivant cet officier, le mouvement de rébellion commença le 31 août au matin pour se prolonger jusqu'à minuit. Les équipages en révolte comptaient 12,000 hommes. L'amiral et cinquante officiers avaient été mis hors d'état d'intervenir. Le feu avait été mis aux casernes, aux hangars de zeppelins, aux docks et aux édifices du port. Les émeutiers avaient fait sauter cinq navires en chantier. La sédition battait son plein et le feu faisait rage dans le port, quand de grandes forces d'infanterie arrivèrent à Wilhelmshafen. Les rebelles furent fauchés par les mitrailleuses et la révolte noyée dans le sang.

### Le nouveau régime russe

*Pétrograd, 18 octobre.*

Le comité central ouvrier a convoqué, pour le 2 novembre, un congrès général de tous les ouvriers russes.

Les élections pour l'assemblée constituante se feront le 25 novembre et l'assemblée s'ouvrira le 13 décembre.

### A la Chambre italienne

*Rome, 18 octobre.*

Pour la discussion des douzièmes provisoires et des déclarations gouvernementales à la Chambre, 50 orateurs sont déjà inscrits, dont deux catholiques, MM. Soderini et Nava.

*Rome, 18 octobre.*

Le groupe des 45 députés antiministériels de la Chambre en compte maintenant 85. Il a tenu sa première séance sous la présidence de l'ancien ministre Cocco-Ortu.

### Les affaires de Grèce

*Athènes, 18 octobre.*

*Havas.* — Selon un tableau dressé par le ministre de la guerre, les frais de la mobilisation, maintenue huit mois pour des raisons politiques, s'élèvent à 270 millions environ.

Le commandant Caloyeras, attaché en 1916 au ministère de la marine, a déposé, sur les agissements du ministère Skouloudis, que les commandants de corps d'armée envoyèrent des télégrammes réitérés, pour savoir l'attitude à observer envers les Bulgares menaçant Rupel.

Finalement, le général Dousmanis répondit qu'il se concerterait avec le roi et l'attaché militaire allemand.

Le capitaine Hadji Antoniou de la garnison du Pirée, dépose que, lorsqu'il fut question du passage des Serbes sur territoire grec, à la suite du bruit qu'un détachement allié devait occuper la gare du Pirée, le commandant de place Camenos convoqua les officiers de la garnison et leur déclara que, par ordre supérieur, ils devaient adopter une attitude sauvegardant la dignité de l'Etat et de l'armée. Cela équivalait à un ordre de tirer.

Le même officier dépose que, chaque nuit, des autos militaires chargées de benzine allaient sur les points excentriques de Phalère, remplir des embarcations destinées aux sous-marins allemands.

Le journal *Eleutheros Typos* donne de curieux détails sur les menées de M. Georges Caradja, ex-ministre de Grèce à Berne et ami de l'Allemagne.

Aux ministres de l'Entente qui venaient lui rendre visite, il faisait répondre qu'il était absent, tandis qu'il recevait ouvertement les ministres des empires centraux, pour lesquels il n'avait pas de secrets.

Les Grecs venant d'Angleterre et de France subissaient un interrogatoire méticuleux dont M. Caradja transmettait les résultats au ministre d'Allemagne. M. Caradja communiquait en outre à son collègue allemand le contenu des télégrammes et rapports des ministres de Grèce à Vienne, Sofia, Bucarest et Constantinople, qu'il s'abstenait de transmettre à Athènes.

C'est ainsi qu'il intercepta des rapports importants adressés de Vienne et de Constantinople, ainsi que des rapports urgents du patriarcat métropolite sur la situation en Turquie.

### Le congrès socialiste allemand

*Würzbourg, 18 octobre.*

*(Wolff.)* — Par 284 voix contre 26, le congrès socialiste a rejeté, hier après midi, une résolution demandant à la députation socialiste au Reichstag de refuser les crédits de guerre.

### Les Polonais d'Autriche

*Vienne, 18 octobre.*

*(B. C. V.)* — Au cours de la séance plénière d'hier du club polonais, le député Witon a proposé de refuser le vote du budget, les promesses du gouvernement n'offrant pas des garanties suffisantes pour la réalisation des revendications polonaises. La proposition a été repoussée par 28 voix contre 20. La séance a été ensuite suspendue. Pendant la suspension, le président du club polonais a conféré avec le président du Conseil, qui a relevé la nécessité de voter le budget provisoire de six mois. Les pourparlers avec le gouvernement continueront vendredi. A la reprise de la séance, il a été décidé que la question de la durée du budget provisoire serait discutée dans une nouvelle assemblée plénière du club polonais fixée au 23 octobre.

### En Espagne

*Madrid, 18 octobre.*

*Havas.* — Le Conseil des ministres a décidé de lever la suspension des garanties constitutionnelles. Il a accepté la démission du général Primo de Rivera et a nommé le général Marino ministre de la guerre.

### Grève en Australie

*Melbourne, 18 octobre.*

*Havas.* — A la suite d'un différend entre la fédération des armateurs et l'union des marins de l'Etat de Victoria, qui se sont mis en grève, les syndicats des marins des Nouvelles-Galles-du-Sud menacent de fournir aux armateurs de Victoria des équipages si les grévistes maintiennent leur attitude.

### On attend l'heure de Turmel

*Paris, 18 octobre.*

*(Havas.)* — M. Turmel, interrogé, hier mercredi, a été confronté avec les questeurs de la Chambre et les employés du Palais-Bourbon. Invité à s'expliquer sur les machinations dont il serait, selon lui, la victime, M. Turmel a répondu qu'il n'avait pas à répondre et qu'il parlerait au moment où il le jugerait opportun. Ce qui importe, selon lui, c'est que le juge fasse connaître comment la possession de billets de banque suisses peut constituer un délit. Turmel a refusé de répondre au juge comment cette somme de 25,000 fr. a été trouvée dans le vestiaire : peu lui importe d'être détenu, injurié et calomnié ; il parlera seulement à son heure.

### La réquisition des fabriques de chaussures

*Paris, 18 octobre.*

*Havas.* — Un décret soumet à la réquisition civile les établissements industriels et commerciaux servant à la production, la fabrication, la manipulation et la conservation des chaussures.

### Le nouveau maire de Turin

*Turin ,18 octobre.*

Hier, mercredi, le conseil communal de Turin a appelé aux fonctions de maire le sénateur comte Frola, par 51 voix sur 55.

### La guerre en Afrique

*Le Caire, le 18 octobre.*

*Havas.* — L'aventurier allemand Holz et l'Autrichien Carmelitch, conduisant des Arabes Somalis, ont tenté au milieu de septembre de surprendre un poste français à la frontière de la Somalie française, en Abyssinie, à 90 kilomètres de Djibouti. Ils avaient l'intention de détruire la voie ferrée, espérant créer une révolte et des désordres. Mais les troupes sénégalaises infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi, qui eut 70 tués ; le reste s'enfuit dans le désert. Holz et Carmelitch sont parmi les prisonniers.

## SUISSE

### Catholiques saint-gallois

*Altstätten, 18 octobre.*

L'assemblée des délégués du parti populaire conservateur de l'arrondissement de Rorschach-Rheinthal a décidé de reporter, pour le Conseil national, MM. Zurburg et Eisenring, conservateurs, M. Schmidheiny, radical, et M. Weber, démocrate.

### Semaine suisse

*Soleure, 18 octobre.*

Le nombre des participants à la Semaine suisse a déjà dépassé le chiffre de 20,000. Les inscriptions sont encore admises.

### La farine trop blanche

*Berne, 18 octobre.*

Pour infraction aux prescriptions concernant la mouture (fabrication de farine too blanche), le Département militaire fédéral a retiré à huit moulins une partie des livraisons de blé et il a suspendu pour un autre, pendant deux mois, toute livraison de blé. Cinq moulins se trouvent dans le canton de Berne et quatre dans celui de Vaud.

### Les chars sans lanterne

*Winterthour, 18 octobre.*

A Sachiehen (Zurich), un cycliste qui circulait sans lumière s'est jeté contre une voiture de boulanger qui ne portait pas non plus de lanterne et a eu l'abdomen perforé par le timon. Il a succombé à l'hôpital.

### Etat civil de la ville de Fribourg

*Naissances*

*12 octobre.* — Zurkinden, Charlotte, fille de Philippe, employé aux C. F. F., de Guin, et de Marie, née Pillet, Neuveville, 57.

Robert, Blanche, fille de Raymond, peintre, de Fribourg, et de Marie, née Bourqui, Neuveville, 69.

Aeby, Jean, fils de Henri, banquier, de Fribourg, et d'Albane, née de Weck, rue de Morat, 244.

*13 octobre.* — Brun, Paul, fils d'Arthur, peintre, de Niederwil (Soleure), et d'Albertine, née Kurmann, Vignettaz, 8.

*14 octobre.* — Weck, Frédéric, fils de Louis, de Fribourg, Bœsingen et Pierrafortscha, ingénieur, à Ennetbaden (Argovie), et de Marie, née de Girard.

15 octobre. — Willimann, Emilie, fille de Jean, préposé à l'institut de nettoyage, de Rickenbach (Lucerne), et d'Augusta, née Duperrex, rue de la Préfecture, 217.

*Décès*

*13 octobre.* — Mooser, Albert, fils de Célestin, employé à l'arsenal, de Bellegarde, et d'Emma, née Aebischer, Stalden, 16.

Soland, née Waltert, Anna, veuve de Jacques, de Reinach (Argovie), 79 ans, rue Marcello, 22.

Aeby, Lucien, fils d'Adolphe, et de Marie, née Doffey, de Fribourg, 3 ans, Neigles, 276.

Zbinden, Marthe, fille de Jean, et de Renée, née Schafer, de Zumholz, 1 mois, Planche Supérieure, 261.

*14 octobre.* — Bersier, Florian, fils d'Amédée, et de Canisia, née Lehmann, 3 mois, rue Samaritaine, 36.

*Promesses de mariage*

*10 octobre.* — Renevey, Jules, pâtissier, de Montagny-la-Ville, né le 29 juillet 1894, avec Zwahlen, Bertha, horlogère, de Wahlern (Berne), née le 23 mai 1897.

## Calendrier

VENDREDI 19 OCTOBRE

**Saint PIERRE D'ALCANTARA, confesseur**

Saint Pierre d'Alcantara quitta toutes les espérances que lui donnait sa naissance illustre pour entrer dans l'Ordre de saint François. Il avait tant d'amour pour les souffrances, qu'aux austérités ordonnées par la règle il en ajoutait de plus rigoureuses encore. Après sa mort, il apparut à sainte Thérèse et lui dit : « Heureuse pénitence qui m'a obtenu une telle gloire ! »

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 18 octobre

BAROMÈTRE

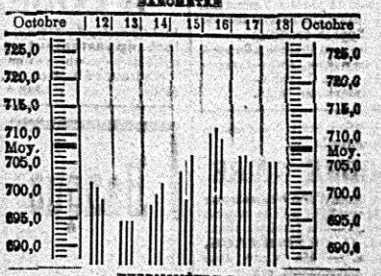


THERMOMÈTRE C.

| Octobre | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | Octobre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 h. m. | 3 | 11 | 4 | 6 | 1 | 1 | 1 | 8 h. m. |
| 1 h. s. | 7 | 15 | 7 | 6 | 6 | 3 | 6 | 1 h. s. |
| 8 h. s. | 6 | 12 | 6 | 5 | 5 | 4 | | 8 h. s. |

TEMPS PROBABLE

*Zurich, 18 octobre, midi.*

**Matin brumeux. Ciel nuageux. Vent du sud-ouest. Pas de précipitations importantes.**

Buvez le **STIMULANT**
*Apéritif au Vin et Quinquina*

**Fumez les Cigares Frossard « Pro Patria »

# Peluches et Velours

en mi-soie, pure soie et coton
simple et double largeur
de Fr. 5.80 à Fr. 45.— le mètre
Franco domicile. — Echantillons par retour du courrier

**Henneberg**
**ZURICH**

---

†

La Supérieure et les Religieuses de Saint-Joseph de Bourg (Asile des vieillards) ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur regrettée

**Sœur Marie-Adrienne**

*née Marie-Adélaïde Folliguet*

pieusement décédée le 17 octobre, à l'âge de 48 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi 19 octobre, à l'église du Collège Saint-Michel, à 8 ½ h.

Départ de la maison mortuaire (Asile des Vieillards), à 8 h.

**R. I. P.**

---

**Transports funèbres**
*à destination de tous pays*

**A. MURITH**
**Fribourg**

Magasins et bureaux } Rue de l'Université et Rue du Lycée
*TÉLÉPHONE 369*

Couronnes mortuaires. - Articles funéraires
Cierges, etc.

---

On demande

**JEUNE FILLE**

libérée des écoles, connaissant un peu l'allemand, pour aider à **la cure catholique-romaine, de Berne.** P 8175 Y 5347

---

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

---

**Dr H. GANGUILLET**
*Dentiste américain*
**Consultations à PAYERNE, tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.**
**Maison DELAURENS,** *photographe*
(vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

---

**Na 226**

est le **numéro du compte de chèques postaux de la**

**Ligue fribourgeoise contre la tuberculose**

Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi **sans frais** de leurs souscriptions

---

**JEUNE FILLE**

laborieuse et probe, **demande place,** de préférence à Bâle ou environs, dans bonne famille catholique, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Petit gage, mais bon traitement désiré.

S'adresser à **M. H. Marfurt,** *brasserie,* **Sursée** (Lucerne).

---

ON DEMANDE

**sommelière**

**au café Beauregard, à Fribourg.** P 5410 F 5317
Références exigées.

---

**La meilleure**
**Ecole d'apprentis chauffeurs**

Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions.

S'adresser en toute confiance à **M. Ed. von Arx,** *Auto-garage-taxis,* **Peseux** (Neuchâtel).
Téléphone 18.85.

---

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la

**POUDRE NOIRE**

rend les dents d'une **blancheur éblouissante** et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : **Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon.** — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

---

**BOIS**

Scierie importante, achète au plus haut prix du jour, bois en grumes et billons. 5116
Offres détaillées sous P 5185 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

---

**ARGENT TROUVÉ**

Nous achetons au plus haut prix les **collections de timbres-poste, lots, vieilles correspondances,** etc
**Case postale 2549, Sainte-Croix** (Vaud). 5206

---

**Contre-maître**

sérieux, expérimenté et bien recommandé, **est demandé.** Position stable et bien rémunérée.

Adresser les offres par lettre avec curriculum vitae et copies de certificats à **MM. Perrin & Cie, Lausanne-Gare.**

---

**UNE JEUNE FILLE**

catholique, présentant bien et de bonne instruction, **demande place** dans le **canton de Fribourg,** de préférence dans **magasin,** pour n'importe quel genre de commerce. 5342

S'adresser chez **P. Devaud,** *représentant,* **Vevey.**

---

**Révocation de vente**

La vente juridique annoncée pour **vendredi 19 octobre,** au domicile de **Adrien Chassot, à Estavayer-le-Gibloux,** n'aura pas lieu. 5341

---

**GLANDS**

Achat par n'importe quelle quantité aux plus hauts prix du jour. 5346

Faire offre avec prix à **Henri CHEVALLEY, Yverdon.**
Téléphone No 70.

---

**A vendre** tout de suite, pour cause de service militaire

**camion-automobile**

4 cylindres, 25 HP., charge 1500-2000 kg. Double bandage arrière avec pont de 3,20 m. de long et 2 m. de large. 5345

Ecrire sous P 2.893 N à *Publicitas S. A., Neuchâtel.*

---

**Romaines**
**MARMITES EN FONTES**

Toutes cassures et fentes peuvent être aujourd'hui réparées avec succès par le soussigné :

**Jean FIRMANN-CASTELLA**
*Atelier spécial de soudure autogène*
**BULLE**

---

**TOURBE**

Qui livrerait tourbe, bonne et sèche, par wagons. 5303

Faire offres et conditions par écrit sous U 26903 L à *Publicitas S. A., Lausanne.*

---

**Bandages herniaires**

Grand choix de **bandages élastiques,** dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.

**Bandages à ressorts** dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoie sur commande.

**Discrétion absolue,** chez *F. Germond,* **sellerie. Payerne.**

---

ROAS
LA MEILLEURE
CRÈME pour CHAUSSURES
de A. SUTTER
OBERHOFEN/THURGOVIE
PRODUIT SUISSE

---

**A VENDRE**

joli chien, manteau noir, taches blanches au cou, véritable berger français. P 5412 F 5323

S'adresser à **Louis Kröpfli, Garmiswil, Guin.**

---

**A LOUER**

tout de suite, dans villa, à Gambach, **appartement** très ensoleillé de 3 chambres et cuisine.

S'adresser à **M. Devoiz,** *architecte.* P 5266 F 5185

---

**VIENT DE PARAITRE :**

# L'ALMANACH CATHOLIQUE
## DE LA SUISSE FRANÇAISE
**pour 1918**

Prix : **50 cent.** — Remise par quantité

**En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, 38, Avenue de Pérolles, Fribourg et dans toutes les autres librairies.**

---

**Poudre ALPHA**
**Le meilleur Shampooing**

**Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustré si recherché.**

**Se fait :**
**Aux Camomilles. Au Romarin**
**Au Jaune d'œuf. Au Goudron**

**Grande Pharmacie et Droguerie Bourgknecht & Gottrau,** rue de Lausanne, 87, Fribourg.
**Pharmacie-Droguerie G. Lapp,** rue St-Nicolas, 159, Fribourg, et dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries. **Fr. 0.30** l'enveloppe.

---

On prépare

# beaucoup de confiture

absolument inaltérable avec

**peu ou pas de sucre**

en employant les

# Tablettes-Conserves

**(1 gr. de benzoate de soude)**

Marque Escobar, Ehrensperger & Cie

Au lieu de **1 kg.** de sucre par kg. de pruneaux, coings, raisins, etc., on prend **un quart de kg.** de sucre avec **1 tablette-conserve. On peut aussi remplacer le sucre** par de la saccharine, l'adjonction de **tablettes-conserves** assurant une complète conservation des confitures.

Dissoudre 1 tablette dans une cuillerée à soupe d'eau chaude et mêler cette solution à la confiture refroidie.

**Les confitures préparées sans tablettes-conserves et dont la conservation est douteuse ou celles qui ont même déjà commencé à fermenter, seront recuites en y ajoutant 1 tablette par kg. de fruits et dès ce moment la confiture sera absolument inaltérable.**

Il est donc recommandé de se **pourvoir à temps,** afin d'avoir toujours des tablettes **en réserve,** d'autant plus qu'une quantité restreinte est à disposition.

En vente, par rouleaux de 10 tablettes, au prix de **Fr. 1.10,** dans tous les bons magasins du canton. 5344

Seul fabricant : **André Klein, Bâle-Neue Welt**

---

# Banque Internationale de Commerce de Pétrograd
**SUCCURSALE DE GENÈVE**
*6, Boulevard du Théâtre, 6*
CAPITAL ET RÉSERVES : 120 MILLIONS DE ROUBLES

**REÇOIT DES DÉPOTS**
**en Comptes Roubles**
**en Comptes Francs**
**A VUE ET A TERME** aux meilleures conditions

---

# MODES
**Mme CAUSSIN, 46, rue de Lausanne, 46**
**Modèles de Paris**
**Exposition dès mercredi 17 octobre**

---

**MOTEUR ÉLECTRIQUE**
**Oerlikon 8 HP à vendre**

courant triphasé 220 volts, 50 p. à l'état neuf, avec demarreur et enclencheur séparé. 5253

Adresser offres sous chiffre P 774 E à *Publicitas S. A., Estavayer.*

---

PARIS **HAUTE MODE** GENÈVE
2, Avenue des Alpes, 2, FRIBOURG
**MAISON de RÆMY**
**Retour de Paris**
Modèles les plus nouveaux pendant toute la saison
**depuis JEUDI 18 OCTOBRE**

*Nota :* Mme de Ræmy sera elle-même à Fribourg du **18 au 28 inclus.** — Une première de Paris sera à la disposition des clientes toute la saison. P 4894 F 5281

---

**GOUDRON BURNAND**
extrait du meilleur pin de Norvège. 30 ans de succès contre Rhumes, Catarrhes, Toux, Bronchites.
1 fr. 50 dans toutes pharmacies.

---

**HOTEL A LOUER**

**A louer** tout de suite, sous de favorables conditions

**l'Hôtel du Cerf, Romont**

avec bonne et ancienne clientèle. Affaires assurées à preneur sérieux.
**Pour renseignements, s'adresser audit hôtel.**

---

**Vente de bétail et de chédail**

Le soussigné vendra aux enchères publiques, pour cause de cessation de bail, **le lundi 22 octobre,** dès midi précis, devant son domicile, **à Fuyens,** à dix minutes de la gare de Villaz-Saint-Pierre, son bétail et chédail ci-après désignés :

2 chevaux, 18 jeunes vaches portantes ou fraîches vêlées, 10 génisses, 1 taureau de 13 mois, 4 veaux de 15 jours, 1 paire de bœufs, 2 ½ ans, 1 chien de garde et de trait avec petit char et collier. Le bétail est tacheté rouge et en partie du syndicat.

3 chars à deux chevaux, 1 voiture essieux à patente, 1 tilbury, 1 faucheuse, 1 grande luge, 1 char essieux à patente, pour marché, caisse à gravier, colliers de chevaux et de vaches. 5238-5304

L'exposant : **FIRMIN BIFRARE.**

---

**Bêches-herses**
sur patins et sur roues
**Charrues „Brabant"**
*E. WASSMER, Fribourg*

---

**A VENDRE**

Pour cause de partage, le **domaine dit : le Saulgy,** situé sur le territoire d'Autigny, de la contenance de 53 poses de bonne terre attenante et 7 poses de bois.

Rendez vous des miseurs, **mercredi 24 octobre,** à 1 h. de l'après midi, au **café de l'Etoile, à Autigny.** P 5415 F 5334

Les exposants : **Phoirie MAUROUX.**

---

**A LOUER**

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez **M. R. Hogg-Hess,** *Avenue du Midi, 17*

---

**VIN NATUREL**

| | | |
|---|---|---|
| Tessinois. nouv. | Fr. 60 | Pour 100 lit. fûts Lugano contre remb. |
| Italien, de table | » 75 | |
| Barberato, fin | » 80 | |
| Stradella (b ans) | » 90 | |
| Chianti extra | » 90 | |
| Valteline | » 100 | |

12 bout. Barbera vieux, Fr. 13.—
Echantillons gratis.
**Stauffer frères, Lugano**

---

**Pianos**

en tous genres et tous prix.

**Choix immense**
**Vente, location, échange**
**Accordages. Réparations**

**F. Pappé-Ennemoser**
**BERNE**
**54, Grand'Rue. Téléphone 1533**
*Maison de confiance*

---

***Thé des Alpes***

Meilleur dépuratif du sang. Spécialement recommandable aux personnes qui souffrent de constipation, maux de tête, migraines (influenza), embarras gastriques, hémorroïdes, etc.

Se vend en boîtes de 1 fr. 25.

Pharmacie-Droguerie **G. Lapp,** *pharm.,* **Fribourg.**

---

**Chambre et pension**

**est demandée** par étudiant de l'Université. La proximité de l'Université n'est pas nécessaire.

Adresser offres sous chiffre P 5405 F à *Publicitas S. A. Fribourg.*

---

**A VENDRE**

une villa : 6 pièces, 2 cuisines, terrasses, grange, écurie, remise, 2 caves, beau verger, 7 poses de terre, 15 minutes de Fribourg.

S'adresser : *No 19, rue de l'Hôpital,* **Fribourg.** 5220

---

Important commerce de gros **serait acheteur** de **grosses quantités** de **bois sapin, fagots, tourbe** et **liguites** de première qualité, **anthracite** du Valais. 5270

Faire offres détaillées avec prix et conditions sous chiffre C 5879 X *Publicitas S. A., Genève.*

---

**A vendre,** faute d'emploi, une bonne

**jument**

âgée de 10 ans. — S'adresser aux **frères PASCHE, à Prez-vers-Noréaz.** 5283

---

On demande une

**HONNÊTE FILLE**

pour aider à la cuisine et aux travaux du ménage. 5344

S'adresser à **Mme Chèvre-Kohler,** *brasserie Bavaro,* **Delémont.**

---

ON DEMANDE

***une jeune fille***

propre et fidèle et surtout bien recommandée, pour aider à tous les travaux du ménage et au café.

Adresser les offres à **Mm Perrinjaquet-Overney,** *café des 3 Suisses,* **Travers** (Neuchâtel).

---

**Une jeune fille**

**demande place** pour aider dans les travaux du ménage.

S'adresser : **Mlle Louise Schafroth, à Alterswyl** (Singine).

---

**MODISTE**

Se recommande pour faire des chapeaux neufs et réparations à domicile et chez elle. Travail chic et soigné. Prix modérés. 5339

**Rue de Lausanne, No 85.**

---

**Chapeliers**
**de dames, jeunes filles, et fillettes**
constamment les
**DERNIÈRES NOUVEAUTÉS**

CHAPELLERIE
**GALLEY**
**24, rue de Lausanne, Fribourg**

---

**DOMAINE**

On offre à vendre dans la Broye, domaine de 100 à 110 poses de terrain cultivable et 5 à 7 poses de bois. 5320

S'adresser au **notaire Hayoz, à Estavayer.**

---

**A remettre** tout de suite, au centre du canton de Neuchâtel,

**commerce et entreprise d'installation électrique**

avec atelier mécanique et magasin bien achalandé en pleine prospérité, peu de reprise, capital nécessaire environ 15,000 fr.

Ecrire sous P 2886 N à *Publicitas S. A., Neuchâtel.*

---

**AVIS**

Je suis toujours acheteur de

**pommes et poires**

de n'importe quelle qualité au prix de **6 fr.** les 100 kg.

**J. Meyer,** *distillerie, Pérolles,* **Fribourg.**

---

**A LOUER**

**grands locaux** installés pour entreprise de voiturage; soit une grande grange avec écuries et remise, située à Beauregard, Fribourg. Ces locaux, vastes et solidement construits, pourraient aussi servir pour **entrepôts de marchandises.** Ils pourraient éventuellement se diviser. 5185

S'adresser : **Francis GENDRE,** *receveur de l'Evêché, 49, rue des Alpes,* **Fribourg.**

---

**Vendez vos chevaux**

pour abattre directement à la **Boucherie Chevaline Centrale Louve, 7, Lausanne**

qui vous les paie le plus haut prix du jour. Avantages : garantie d'abatage et prix convenu payé comptant sans aléas. Si nécessité, **arrivée par camion-auto.**

*Téléph. : jour,* **15.36,** *nuit et dimanche,* **12.80.**

---

**A LOUER**

**un bel appartement**

de 3 chambres, cuisine et dépendances. P 5400 F 5309

S'adresser : **Maison Erlebach,** *18, Beauregard.*

---

**Raisins du Tessin noirs**

5 kg. **Fr. 3.40;** 10 kg. **Fr. 6.30.** Franco par la poste.

**Fils de S. Notari, Lugano.**